



# Coûts formation Machiniste

## Coût de formation

Les frais d'inscription aux cours et examens pour l'obtention des permis provisoires et définitifs ainsi que les émoluments pour les décisions en matière d'équivalence sont fixés comme suit :

### Formation machiniste

<b>M1</b> Cours de base	y compris permis provisoire et examen théorique	<b>CHF 1'600.00</b>
----------------------------	-------------------------------------------------	---------------------

<i>Annulation jusqu'à 15 jours ouvrables avant le début du cours</i>	<i>CHF 00.00</i>
<i>Annulation entre 15 jours ouvrables et le 1<sup>er</sup> jour de cours</i>	<i>CHF 300.00</i>
<i>Absence sans annulation</i>	<i>CHF 1'600.00</i>

<b>M2 – M7</b> Cours spécifique de base M2-M7	Formation obligatoire	<b>CHF 850.00</b>
+ supplément catégorie bloc M2 M3 M4 M6	formation module à choix	<b>CHF 800.00</b>
+ supplément catégorie M5		<b>CHF 250.00</b>
+ supplément catégorie M6		<b>CHF 250.00</b>
+ supplément catégorie M7		<b>CHF 250.00</b>
Les frais de l'examen théorique sont compris dans le prix de chaque module		

<i>Annulation jusqu'à 15 jours ouvrables avant le début du cours</i>	<i>CHF 00.00</i>
<i>Annulation entre 15 jours ouvrables et le 1<sup>er</sup> jour de cours spécifique de base M2-M7</i>	<i>CHF 300.00</i>
<i>Absence sans annulation cours spécifique de base M2-M7</i>	<i>CHF 850.00</i>
<i>Annulation jusqu'à 15 jours ouvrables avant le début du cours pour suppléments de catégories</i>	<i>CHF 250.00</i>

### Examens pratiques

<b>Examens pratiques</b> <b>Centre PASEC Sierre</b> Catégories M1,M2,M3,M4,M6	prix par catégorie, y compris l'établissement du permis définitif	<b>CHF 300.00</b>
<b>Examens sur le chantier</b> Catégories M5,M7	prix pour une machine prix pour chaque machine supplémentaire	<b>CHF 400.00</b> <b>CHF 200.00</b>

### Autres

Etablissement d'un nouveau permis provisoire	<b>CHF 120.00</b>
Duplicata (permis provisoire ou définitif)	<b>CHF 20.00</b>
Edition d'un nouveau permis définitif, ajout de catégories	<b>CHF 70.00</b>
Analyse du dossier pour formation équivalente	<b>CHF 500.00</b>
La prolongation du permis provisoire est comprise dans les frais de formation	

En cas de non-paiement de ces sommes, le candidat ne peut se présenter aux cours dispensés et aux examens afférents.

Ces taxes seront régulièrement adaptées, en tenant compte des subventions accordées, aux coûts effectifs nécessaires à l'organisation des cours et examens et à la délivrance des permis y relatifs.